



pépinières européennes pour jeunes artistes



rencontrer l'autre et produire ensemble

fiche technique

Academy of Fine Arts and the Maastricht University

Pépinières européennes pour jeunes artistes

BP 13

9/11, rue Paul Leplat

F – 78164 Marly le Roi cedex

www.art4eu.net

- **coordinateur national** Maria Tuerlings, Trans Artists

présentation de la structure d'accueil

- **nom de la structure** Academie Beeldende Kunst Maastricht (ABKM) partie de Hogeschool Zuyd (Academy of Fine Arts Maastricht part of Zuyd University)
en coopération avec Universiteit Maastricht (UM -Maastricht University)
- **statut juridique** Academy of Fine Arts et Université de Maastricht
- **adresse** Academie Beeldende Kunst Maastricht
Herdenkingsplein 12
- code postal 6211 PW
- ville Maastricht
- pays Pays Bas
- **tel** +31 43 3466670
- **fax** +31 43 3466679
- **e-mail** pepinieres@hszuyd.nl
- **web site** www.hszuyd.nl
- **directeur** Mr. Peter FRANSMAN
- **coordinateur du projet à l'Université de Maastricht** Mrs. Krien CLEVIS (artiste visuel et professeur à l'ABKM)
- **nombre d'artistes accueillis** 1 artiste
- **durée de la résidence** 5 mois (en deux sessions)
- **date de séjour proposée** 1^{ère} période : du 1^{er} septembre au 19 décembre 2005
2^{ème} période : du 16 janvier 2006 au 13 mars 2006

projet artistique de la structure d'accueil

- **domaines d'expression proposés pour cette résidence :**

Les arts et les sciences sont les domaines d'expression proposés.

- **description générale du projet artistique de la structure :**

Ce programme est une coopération entre l'université de Maastricht (la plus récente université des Pays Bas – ayant rapidement grandi, elle compte aujourd'hui 11.500 étudiants) et l'Académie des Beaux arts (et du Design). L'Académie (800 étudiants) a été fondée il y a 150 ans environ et montre un intérêt particulier pour le futur.

Le participant suivra plusieurs modules à la faculté des Arts et de la Culture de l'université de Maastricht dans le cadre du premier semestre du master intitulé « Culture média » (« Media Culture »). Il s'agit d'un programme sélectif d'un an. Les cours seront donnés en anglais et commenceront en septembre 2005.

Le semestre d'introduction (qui correspond au premier semestre) comprend 5 modules de 4 semaines chacun. Durant la formation, les étudiants établissent un portfolio numérique, dans lequel ils présentent les produits finaux de chaque module et gardent un journal de bord avec des questions et des réflexions qui servent de préparation pour leurs recherches du second semestre.

Media Culture se concentre sur la manière dont les technologies numériques et électroniques ont modifié la culture contemporaine. Les nouveaux médias, comme Internet, les CD et les DVD constituent de nouveaux moyens de s'informer, se distraire, apprendre et communiquer avec les autres. Les anciens médias n'ont pas disparu, mais ils sont confrontés de façon complexe aux nouveaux. La production, l'utilisation, la forme, et la signification de tous les médias, les anciens et les nouveaux, sont en transformation permanente et sont au fondement de la culture. Media Culture étudie ces transformations dans une optique interdisciplinaire et comparative.

Après avoir suivi ces cours d'introduction à MC, le participant sera capable de mener des recherches plus approfondies, en théorie comme en pratique. Il choisira lui-même son matériel et son domaine d'expression.

Ces choix peuvent porter sur les thèmes suivant :

1. Réalités virtuelles (6 ECTS)

Ce module s'intéresse aux relations changeantes entre la réalité et le virtuel. Les nouveaux médias ont-ils changé de manière structurelle notre expérience et notre sens de l'espace, du temps et de l'identité ? Vivons-nous dans une « hyper réalité » au sein de laquelle les signes font référence à d'autres signes ? Les anciens médias diffèrent-ils radicalement, ou devons nous plutôt parler d'une continuité et d'une re-médiatisation ? Ces questions sont centrées sur le « virtuel » et le « matériel » dans l'art des nouveaux médias.

2. Le corps - une interface (6 ECTS)

Quelles sont les conséquences des technologies fournissant de nouvelles informations et représentations pour nos conceptions de la réalité corporelle ? Que sont devenues les limites entre le corps et l'esprit, l'intérieur et l'extérieur, la matière et l'information ? Ce module s'intéresse à la visualisation numérique des techniques utilisées par la médecine et les sciences, et les compare avec des technologies historiques telle l'illustration anatomique et la photographie scientifique. La question centrale est : les nouvelles technologies impliquent-elles de nouvelles formes d'objectivité ?

3. Technologies sonores et pratiques culturelles (6 ECTS)

Comment les anciennes et les nouvelles technologies ont affecté la relation entre la production et la consommation musicales et changé les rôles de l'auditeur et du réalisateur ? Ce module étudie la culture auditive chez soi et en concert, l'histoire de l'enregistrement, du sampling et de la réalisation de bandes sonores pour les films.

4. Jouer des histoires, raconter des jeux (6 ECTS)

Le thème central de ce module est la relation entre l'interactivité, la narration et la performance dans la culture populaire du numérique. Il se concentre sur la narration et la manière de jouer dans les jeux numériques et les compare avec les anciens médias, comme la littérature ou le film.

5. Nouveaux espaces publics (6 ECTS)

Internet a-t-il généré des nouveaux lieux de rendez-vous pour la participation politique et culturelle et la communication ? Ou bien a-t-il augmenté l'exclusion, la ségrégation et l'individualisme ? Les limites entre le privé et le public, la vie personnelle et la politique sont-elles perméables ou changeantes ? Le module examine en particulier l'utilisation politique des forums de discussions et des sites web.

Pour plus d'information sur les modules du master : www.unimaas.nl/masters/field.asp

L'artiste est encouragé à rechercher et à réfléchir sur la théorie et la pratique après avoir étudié un ou plusieurs modules. La relation complexe entre les anciens et les nouveaux médias peuvent prendre part à cette étude.

L'artiste doit rechercher les limites des arts, les différentes disciplines et plus particulièrement les zones au sein desquelles l'art rencontre la science.

Il est préférable que l'artiste ait des affinités avec les thèmes proposés. Il aborde le sujet avec sa fascination et son style. La recherche, quant à elle, doit être effectuée dans une perspective personnelle et artistique.

● **cadre particulier dans lequel s'inscrit cette résidence :**

Cette résidence n'offre pas de cadre particulier.

Elle établira un lien avec les instituts artistiques de Maastricht ou d'ailleurs. L'Académie a un large réseau dans l'Europe du Nord (Pays Bas, Belgique, Allemagne) et elle aidera l'artiste à se faire des contacts professionnels, selon le projet proposé.

● **moyens mis en œuvre pour favoriser l'échange avec d'autres formes d'expression artistique :**

La politique générale de l'institut se concentre sur l'interaction entre les différents domaines. Les dépassements à l'intérieur des divers secteurs de l'Académie sont encouragés. En plus de la coopération avec l'université de Maastricht, il y a également une coopération entre les différentes facultés artistiques de l'Université de Zuyd (Théâtre, Musique, Architecture).

Ainsi, il est important que l'artiste map^{XXL} ait une approche interdisciplinaire et qu'il soit ouvert au dépassement des limites notamment en ce qui concerne l'art et la science. Cette coopération ne peut se faire sans qu'il défende sa propre représentation et son propre style. Il apportera de nouvelles formes d'art ou d'autres moyens d'approcher la science.

● **moyens mis en œuvre pour favoriser l'échange avec le contexte humain, social et économique environnant la résidence :**

Les contextes humains, sociaux et économiques seront étudiés de manière comparative au sein du master et ils peuvent s'intégrer à de plus amples recherches.

- **ressources humaines qui permettront d'accompagner l'artiste :**

Krien Clevis coordonnera le projet. Elle sera responsable du suivi. Artiste, elle enseigne à temps partiel à l'Académie. Cette dernière structure offre à l'artiste un lieu de travail et un logement. Il pourra suivre les cours et séminaires (cf. plus haut), et l'université l'aidera à développer l'aspect scientifique du projet.

L'artiste doit savoir parler anglais.

- **ressources matérielles qui seront mises à disposition de l'artiste :**

L'artiste a accès à tous les équipements (dont la bibliothèque de l'université) à l'Académie et à l'Université de Maastricht.

- **moyens mis en œuvre pour promouvoir le travail de l'artiste :**

L'artiste peut utiliser le réseau de relations publiques de l'Académie. Selon ses recherches, différentes institutions artistiques seront contactées dans la région. Ensuite, celles-ci seront peut-être amenées à s'impliquer de manière plus précise dans le projet. Les structures d'accueil organiseront une présentation ou une exposition du projet de l'artiste. Il sera invité à donner une conférence sur son travail artistique à la fin de son semestre à l'Académie et à l'Université.

descriptif de la résidence

- **environnement professionnel et artistique de la structure :**

L'ABKM est une Académie pour les titulaires de la licence (bachelor-degree). Les programmes de master sont en cours de développement. L'Académie coopère avec d'autres instituts artistiques et académies. La coopération avec l'Université de Maastricht est récente. Le projet map^{XXL} participe à cette nouvelle coopération.

- **environnement local et informations sur le niveau de vie :**

L'Académie et l'Université ont des contacts avec les milieux culturels de Maastricht et des régions limitrophes en Belgique et en Allemagne.

120 000 habitants vivent à Maastricht, et la population des 100 kilomètres à la ronde s'élève à 6 millions, s'étalant sur les Pays Bas, la Belgique et l'Allemagne.

- **hébergement proposé et localisation par rapport au lieu de travail :**

L'Académie fournit un logement (de préférence dans une cité universitaire à proximité de l'Académie) et un studio dans le bâtiment "De Stuers" à Maastricht.

- **montant du prix à la création dont bénéficiera l'artiste (par mois) :**

Le prix à la création s'élève à 1100 euros par mois.

- **financeur de ce prix à la création :**

La résidence est financée par :

La fondation néerlandaise des Beaux arts, du Design et de l'Architecture

L'Académie des Beaux Arts et l'Université de Maastricht

La ville de Maastricht

La région de Limburg

Le Ministère de la Culture néerlandais encourage la réflexion dans le domaine culturel sur la diversité inhérente à la société néerlandaise.



commentaire **du coordinateur national**

L'Academie Beeldende Kunsten Maastricht et l'Université de Maastricht proposent un projet pilote qui recherche les bases communes sur lesquelles l'art et la science ont entraîné de nouvelles formes d'expression. Ce nouveau projet reflète la tendance des jeunes artistes qui est de rechercher les limites de l'art, des divers disciplines et plus particulièrement les zones de rencontre entre l'art et de la science.

L'Académie et l'Université ont ouvert leurs programmes et leurs équipements pour ce projet et leur objectif est d'offrir à l'artiste le nécessaire pour mener ce projet à bien et en faire une expérience intéressante pour les structures et les artistes.

La ville de Maastricht et la Province de Limburg ont contribué financièrement à ce programme et à la présentation du travail de l'artiste.

Amsterdam

Maria Tuerlings